



Va-t-elle être accusée de vol?

Par **PetiteMaman**, le **14/10/2008 à 14:35**

Bonjour,rrnrnJe découvre ce site et en profite pour poser une question qui pourra peut-être venir en aide à une amie...rrnrnUne jeune femme va faire quelques achats de vêtements dans une grande enseigne... Elle passe en caisse, donne un chèque pour régler ses achats... La caissière note les références de la carte d'identité de mon amie au dos du chèque et le pose sur le comptoir pour que mon amie en vérifie le montant (le chèque est rempli par la machine)... Elle y pose ensuite le ticket de caisse, dit au revoir à sa cliente et vaque à d'autres occupations. rnrnMon amie aurait très bien pu interpeler la caissière pour l'avertir que le chèque était resté sur le comptoir, mais, je ne sais pas ce qui lui est passé par la tête (surtout qu'elle est d'habitude très honnête, sans vouloir lui trouver d'excuses), elle a pris le chèque et l'a glissé dans son sac de courses avec le ticket de caisse...rrnrnElle est sortie de la boutique, a jeté le chèque récupéré sur le comptoir et m'a appelée rongée de remords...rrnrnElle ne sait pas quoi faire: retourner au magasin pour payer ses achats? Je ne suis pas certaine que ce soit judicieux... Cela allègerait sa conscience mais n'effacerait pas les faits...rrnrnQue risque-t-elle? Le chèque ayant été rempli à la machine, peut-on la retrouver? Et les caméras de surveillance? rnrnJe ne sais que lui conseiller... Je n'ai aucune connaissance en la matière et, la connaissant, elle ne va en parler à personne d'autre!rrnrnMerci par avance de vos réponses... Ne la jugez pas, svp...rrnrnCordialement...

Par **lawyer 57**, le **14/10/2008 à 15:32**

Le retour au magasin et le paiement des achats enlève le caractère délictuel, puisqu'elle aura été d'elle même régler les achats.rnrnPar contre si les faits sont volontaires et qu'elle ne retourne pas pour régler, il y a soustraction frauduleuse du bien d'autrui donc vol.rnrnPour passer mieux elle peut dire que le chèque s'est retrouvé de façon inexplicquée dans son sac,

qu'elle l'a découvert de manière inopportune et qu'il a été abimé, raison pour laquelle elle revient pour faire un nouveau chèque !

Par **PetiteMaman**, le **14/10/2008** à **15:40**

Merci beaucoup pour cette réponse rapide et précise...rnrnJe lui transmet les informations...
rnrnJ'espère qu'elle suivra ce conseil que je pensais vain...